



AVIS DE COURSE 2018 (FIGARO BENETEAU 2)

Nom de la compétition : **La Solo Normandie**

Dates complètes : du 29 juin au 5 juillet 2018 – départ le 2 juillet 2018

Lieu de départ : Deauville, Arrivée : Granville

Autorité Organisatrice : Yacht-Club de Granville avec le soutien du Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2020,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux,
- 1.4. la partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
- 1.5. les règles de classe concernées si elles existent,
- 1.6. l'épreuve est en grade 3 des RSO,
- 1.7. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1.1. L'épreuve se court en solitaire, elle est qualificative à la Solitaire URGO – Le Figaro 2018.
- 3.1.2. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation hauturière. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.3. La régata est ouverte à tous les bateaux de la Classe Figaro Bénéteau 2.
- 3.2. Le nombre maximum de bateaux admis est fixé à 40.
- 3.3. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Yacht-Club de Granville au plus tard le 1^{er} juin 2018. (Yacht-Club Granville, Quai de Hérel, BP317, 50400 GRANVILLE)
- 3.4. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site www.yachtclubgranville.com
- 3.4. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 220 euros.

Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de l'inscription pour le matériel remis pour la course.



5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : vendredi 29 juin à partir de 09h00.

Briefing coureurs Figaro Bénéteau 2 : Dimanche 1^{er} Juillet à 18 :00 au Deauville Yacht Club. Présence obligatoire de tous les skippers.

5.2. Jauge et contrôle :

Jour et date : du vendredi 29 juin au dimanche 1^{er} juillet . Un ordre de passage pour les contrôles sera affiché le vendredi à 10:00 au Deauville Yacht Club.

5.3. Jours de course :

Le premier signal d'avertissement aura lieu le 2 juillet 2018 à 13 :30.

La remise des prix aura lieu au Yacht Club de Granville le 5 juillet à 11 :00, l'horaire étant modifiable en fonction des arrivées des concurrents. La présence des skippers y est obligatoire.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles au plus tard à la confirmation d'inscription.

7. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera un parcours hauturier.

Parcours prévu (indicatif)

Départ Deauville à la sortie du port -Bouée « Le Ratier Sud » - Bouée Ouisteham – Bouée Antifer – Porte en rade de Cherbourg - Les Casquets – Basse Blanchard – Banc Desormes (éventuelle modification de parcours) – Jument des Héaux – Bouée le Vidéocq – arrivée Granville.



8. CLASSEMENT

Classement « a minima »

9. PLACE AU PORT

Les bateaux seront accueillis gratuitement dans le port de Deauville devant le Deauville Yacht Club à partir du 22 juin 2018. Les participants de la Solo Normandie sont tenus de prévenir les capitaineries de leur date d'arrivée et de départ, ainsi que l'organisation de la course. Ceci pour gérer au mieux les problèmes éventuels de placement en cas d'affluence.



10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Les téléphones portables sont interdits.

12. PRIX

Dotation :

1 000 euros pour le premier au général, Trophée Solo Normandie.

500 euros au second ainsi qu'au troisième au général.

1 000 euros pour le premier « bizuth » (n'ayant jamais participé à la Solitaire du Figaro).

500 euros à l'éventuelle première féminine.

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Yacht Club de Granville

Port de Hérel – BP 317

50400 GRANVILLE

Tel +33(0)2 33 50 04 25

yachtclub.granville@wanadoo.fr

Benôit Charon (direction de course)

+33 (0)6 22 67 82 17

vpmanche@gmail.com



FICHE D'INSCRIPTION SOLO NORMANDIE

Inscription en ligne : www.yachtclubgranville.com

Si inscription papier, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à YACHT CLUB DE GRANVILLE - BP 317 – 50400 GRANVILLE

Nom de Baptême du bateau :

Nom pour la Course:

N° de voile :

Nom du Skipper :

Numéro de licence :

Club :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Droits d'inscription :

Montant 220,00 € (chèques à l'ordre du « Yacht-Club de Granville ») - Paiement en ligne par CB ou compte PayPal - Paiement par CB au téléphone (02 33 50 04 25)

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION (si applicable) :

Les Figaro Bénéteau 2 doivent être en conformité avec les règles de la classe.

Veillez nous aviser le plus tôt possible de votre date d'arrivée.

REMARQUES PARTICULIERES :